



Conduite du contrôle officiel en SSA – approche Audit

Éléments de contexte :	Cette proposition de formation tend à répondre aux besoins d'améliorer la conduite du contrôle officiel, d'harmoniser et formaliser les constats, afin d'obtenir une évaluation qui reflète précisément le niveau de maîtrise sanitaire des établissements.
Objectifs :	Être capable de conduire un contrôle officiel en SSA selon une méthode harmonisée et rigoureuse, afin d'assurer une évaluation qui reflète le niveau de maîtrise sanitaire d'un établissement, et en notifier le résultat à l'exploitant de manière claire et complète.
Public concerné :	Techniciens, IAE, chefs de services « junior »
Contenu proposé :	Réglementation sur le contrôle officiel, Étapes du contrôle officiel, de l'ouverture à la clôture, Formalisation des constats et des conclusions du contrôle officiel dans la grille d'inspection. Est-ce que les dispositions en place sont suffisantes et permettent d'atteindre les objectifs ?
Intervenants :	Formateurs internes, DGAL
Dates :	Du 10 au 12 octobre 2022
Date limite d'inscription :	13 septembre 2022
Durée :	2,5 jours
Lieu :	INFOMA - CORBAS
Nbre de participants maximum :	20
Responsable pédagogique :	Adel BEN YOUSSEF
Responsable administratif :	Sylvie RANNEAUD
Information :	Site Intranet : http://intranet.infoma.agri/ Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr formco.infoma@agriculture.gouv.fr
Frais d'inscription :	302,5 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères
Code RenoiRH formation :	NINALS0020 – Session 2022-0001
Informations complémentaires	